# COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 16 janvier 2024

AUTONOMIE, MIEUX VIEILLIR

La Bourgogne-Franche-Comté se mobilise contre les chutes des personnes âgées

**L’Agence Régionale de Santé, le Pôle de gérontologie et d’innovation (PGI) et la Carsat Bourgogne-Franche-Comté sont engagés depuis 2022 dans le plan antichute des personnes âgées. Premier bilan ce mardi 16 janvier 2024, à Dijon.**

Réduire de 20% les chutes mortelles ou invalidantes des personnes de 65 ans et plus, d’ici 2024 : tel est l’objectif du plan antichute des personnes âgées lancé à l’échelle nationale en 2022.

Constat : chaque année, ces chutes sont responsables de 10 000 décès et de plus de 100 000 hospitalisations en France, plus de 500 décès et de 8 000 séjours hospitaliers en Bourgogne-Franche-Comté.

Au-delà des chiffres, les chutes ont des conséquences physiques, psychologiques, sociales et marquent souvent une rupture dans le parcours des personnes, avec un impact important sur la perte d'autonomie.

Elaboré en concertation avec la CNSA, les autres caisses nationales et structures inter-régimes, les gérontopôles, les professionnels de santé ou encore les collectivités locales, le plan se décline dans toutes les régions.

**Un collectif de 80 membres**

En Bourgogne-Franche-Comté, où une forte dynamique dans la prévention des chutes est engagée depuis de nombreuses années, ce plan permet d’accompagner, de coordonner et d’amplifier les initiatives.

L’ARS a confié son co-pilotage au Pôle de gérontologie et d’innovation (PGI) qui, aux côtés de la Carsat, fédère désormais 80 partenaires regroupés dans le « collectif antichute » : acteurs de la prévention, du médico-social, habitat/logements, collectivités, universités…

Le travail porte sur 5 axes et un sixième, transversal, dédié à l’information et la sensibilisation :

1. **Savoir repérer les risques de chutes et alerter** (formation des professionnels aux outils de repérage, parcours coordonné d’éducation thérapeutique, consultation chute à l’hôpital, mobilisation des kinésithérapeutes…)
2. **Aménager son logement**, en particulier avec le dispositif Ma prime Adapt’ (outil d’aménagement antichute).
3. **Des aides techniques à la mobilité faites pour tous**, l’objectif étant de capitaliser sur l’existant et de partager au plus grand nombre les expérimentations conduites avec succès.
4. **L’activité physique, meilleure arme antichutes** : sport santé sur prescription médicale, programme OMEGAH mais également recherche interventionnelle combinant repas fortifiés et activité physique.
5. **La téléassistance pour tous** (opérateurs nombreux et diversifiés en Bourgogne-Franche-Comté, évaluation des dispositifs existants).

D'ici 2030 en France, la population des personnes de plus de 65 ans augmentera de 2,4 millions.

C’est dire les enjeux de la prévention de la perte d’autonomie.

Le Projet Régional de Santé Bourgogne-Franche-Comté l’a érigée en priorité d’action, dans le respect des choix de vie de chacun.



Pour aller plus loin :

[Plan antichute des personnes âgées-ARS BFC](https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/plan-antichute-des-personnes-agees-en-bourgogne-franche-comte)

[Plan antichute des personnes âgées - Ministère de la Santé et de la Prévention (solidarites-sante.gouv.fr)](https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/autonomie/article/plan-antichute-des-personnes-agees)